



Comité de quartier de Celleneuve

Créé en 1983, le Comité de Quartier de Celleneuve est une association dite « loi 1901 ». Son objectif est **d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et autres usagers**. Son champ d'activité concerne la défense d'intérêts généraux : voirie, circulation, espaces verts, urbanisme, équipements publics, accessibilité.... Le Comité de Quartier a aussi pour mission de **renforcer les liens sociaux en organisant des activités festives**.

Nous privilégions le travail en partenariat.

Financement :

Cotisations : 900€

Ville : 1200 € (500€ pour fonctionnement + 700€ pour les animations)

Département : 900€

Le comité de quartier c'est:

- des adhérents (130)
- un bureau élu par le Conseil d'Administration.
- un conseil d'administration (23 membres) élu par les adhérents lors de l'Assemblée Générale et qui se réunit toutes les 6 semaines environ.
- Des commissions de travail ouvertes aux adhérents : **Commission Cadre de vie, commission Animations et marché, commission communication.**

Nos problématiques globales (sécurité, stationnement, circulation, propreté, entretien voirie et espaces verts) :

- **Quel avenir pour les habitants du bidonville ? Comment lutter contre la pollution atmosphérique dues aux fumées (brulage quotidien de gaines plastiques et autres matériaux toxiques)**
- **Comment lutter contre les incivilités**
- **Quelle prévention contre la délinquance ? Quelles structures pour les jeunes (maison des jeunes)? Educateurs de rues ?**
- **Comment favoriser l'installation de vrais commerces ou d'artisans dans le quartier ?**
- **Entretien plus régulier et rénovation des espaces publics dans la ZAC de La fontaine en particulier (fontaine, dalles descellées, propreté, éclairage, rendre plus attractif le Parc Edouard André)**
- **Réflexion globale sur plan de circulation et stationnement.** Faciliter la liaison entre les différents sous quartiers (Zac de la Fontaine, centre historique, vers rue de la piscine, petit séminaire, hameau de Celleneuve) Développer les cheminements piétons sur un axe Est-Ouest. Actuellement les cheminements piétons sont localisés autour de la place Mansart et dans les parcs.

Bidonville

Conditions de vie des roms dans le bidonville, problèmes de pollution atmosphérique...

Le comité de quartier a établi des contacts avec riverains, habitants du bidonville par l'intermédiaire des médiatrices de la Cimade.

Un courrier commun a été envoyé à la Préfecture, la Ville de Montpellier. Le Comité de quartier a apporté son soutien à la mise en place de cours d'alphabétisation. Un travail sur les problèmes de santé avec le Conseil départemental ...

Les riverains les plus proches sont de plus en plus excédés par les problèmes de pollution...





Sécurité

(Délinquance, stationnement, vitesse, circulation)

Le comité de quartier est en contact régulier avec la police municipale du secteur Nord à travers M Delmas. Depuis peu aussi avec la police nationale. Ces derniers mois la police municipale a mis l'accent sur le quartier.

Malgré cela, les habitants ont l'impression que « la police ne fait rien » ... Certains appellent le 17, d'autres le centre de commandement, d'autres le secteur Nord... parfois ils sont renvoyés de l'un à l'autre... Beaucoup ont peur et ne veulent pas porter plainte.

Délinquance, criminalité :

La mise en place de caméras de surveillance par la ville n'a rien changé aux problèmes de délinquance (tout au plus un léger déplacement) Vols, dégradations y compris dans les résidences privées.

Traffic de stupéfiants au vu et au su de tous...

Installation de « commerces » qui servent en fait de lieu de vente ou de blanchiment d'argent... Faire respecter la législation : droit du travail, droit de terrasse, horaires d'ouverture, hygiène, contrôle fiscal, nuisances sonores... ?

Phénomènes de bandes y compris de mineurs, souvent venant de quartiers avoisinants

*Quelle prévention ? Quelles structures pour les jeunes ? Educateurs de rues ?
Comment favoriser l'installation de vrais commerces ou d'artisans dans le quartier ?*

Stationnement :

Cruel manque de places. Stationnement anarchique.

Stationnement double, triple file devant certains commerces...

Création de places de stationnement en aménageant l'avenue de Lodève entre la Caf et le Géant Casino ?

*Créer une signalétique vers le parking du cimetière et les accès piétons vers le centre historique ?
Sécuriser certains parkings la nuit ? (derrière le cimetière, dans la ZAC de la Fontaine), éclairage, nettoyage... ?*

Aménager des places arrêt minute ?

Vitesse, circulation :

Vitesse excessive, non-respect des sens interdit, non-respect des zones piétonnes...

Faciliter la liaison entre les différents sous quartiers (ZAC de la Fontaine, centre historique, vers rue de la piscine, petit séminaire, hameau de Celleneuve) Poursuivre la réflexion sur le Celleneuve du futur... Négocier les aménagements nécessaires à au développement harmonieux du quartier.

Avoir une réflexion globale sur un plan de circulation (éviter la traversée du centre historique, favoriser les accès à la ZAC... ?)

Aménagements de voirie : voir projet avenue de Lodève et zone partagée en centre historique. Les panneaux Limitation à 30 ne suffisent pas.

Dangerosité de la traversée Avenue de la liberté, voire rapide.

Respect de la zone piétonne dans la ZAC (bornes forcées, entrée de voitures, passages de scooters ou quad...)

Sécuriser la circulation piétonne entre les deux écoles

Propreté



Dimanche 26 Janvier 2014, une quarantaine de Celleneuvois volontaires ont sillonné le quartier à la chasse aux déchets.... Participation du Comité de quartier à l' "Opération propreté" de La Ville de Montpellier : Mercredi 16 mars 2016 sur la ZAC de La Fontaine à Celleneuve

Installation de toutounettes sur certains espaces. Mais quand elles sont dans un espace public elles sont systématiquement vidées (pas forcément par les propriétaires de chiens, pas réapprovisionnés : ne peut on les installer dans des lieux où les personnes qui les utiliseront vraiment pourraient venir les chercher (MPT, commerçants volontaires....

Future implantation de toilettes publiques sur l'esplanade.

La propreté c'est au quotidien.... Nombre de corbeille insuffisant, balayage de rue insuffisant, container de résidence sorti n'importe quand ou non rentré, ... entretien d'espaces verts négligés...



Récolte journée citoyenne propreté (2014)



Resté en place plus d'1 semaine....



1 container sur 2 placé à l'envers....



Opération propreté de la ville , Mars 2016

Aménagements

(Petits travaux, réparation, proposition de projets plus importants)

Espaces verts

Parc Dioscoride : Projet défendu par le Comité de quartier auprès de la ville. Inauguré en 2004, situé près de l'Esplanade de Celleneuve d'une superficie de 6 500 m² ce parc est très utilisé par les familles.

Autres parcs: le parc Azéma (Près de la halte-garderie) et le Parc Bel Juel, bien entretenus

Parc Edourad André (dans le QPPV Celleneuve). Ce parc de 8.000 m² a été inauguré en 2000.

Non-respect des plantations, squat avec barbecue, non sécurisé pour des enfants (voie rapide et accès autoroute), non éclairée le soir... Pas ou peu fréquenté par les familles.

Des corbeilles ont été rajoutées mais elles ne sont pas vidées assez souvent....

Aménagement petit parcours santé avec des agrès ? Aménagement d'un véritable espace canin ? Sécurisation vis-à-vis de la voie rapide et accès à l'autoroute ? Eclairage ? Mener une concertation avec les habitants...



Rue des escarceliers : aujourd'hui existe un espace vert au croisement de la rue des escarceliers et de la rue des corrégiers (40m de long sur 30m de large) non fréquenté, laissé à l'abandon...(compris dans le QPPV Petit Bard-Pegola)

L'emprise de la voirie pourrait être réduite au carrefour de façon à augmenter la surface du parc. L'aménagement d'une aire de jeux pour enfants et d'un jardin pourrait le rendre plus attractif. Cet espace de jeu et ce jardin permettraient un partage entre les différentes générations. et une petite zone verte, rue des escarceliers (dans le QPPV Petit Bard-Pergola) qui mériterait une réflexion sur des aménagements nécessaires afin d'y amener une réelle fréquentation



La place François MANSART et quai Louis le Vau

La place Mansart et le quai Louis Le Vau sont deux grands espaces piétons situés dans la ZAC de LA Fontaine. A la création de la ZAC, des espaces étaient conçus pour devenir un lieu de centralité et d'échanges avec des commerces tout autour en rez-de chaussée sous les arcades. On peut constater un relatif échec de ce projet : seule La Brasserie et une épicerie ont subsisté... La présence de commerces est un élément essentiel pour le dynamisme et l'attractivité d'un espace public.

La place est peut être surdimensionnée, elle est sans lien et non visible depuis la route de Lodève, élément important et drainant du quartier. Pour certains habitants elle est une zone protégée, piétonne, où les enfants peuvent jouer (malgré le passage de scooters ou quad...) Pour d'autres cet enclavement entraîne au contraire une insécurité : petite délinquance, rassemblement de bandes, bruits, les entrées de la place pouvant être facilement « surveillés » alors que l'accès aux voitures de police ou de gendarmerie sont difficiles...

L'implantation d'une aire de jeux pour enfants permet de faire vivre ce lieu.

Des bancs, à l'origine demandé par le comité de quartier, ont été retiré pour éviter les bruits et regroupement de jeunes : les parents et les personnes qui s'y installaient ne le peuvent plus ; les jeunes s'assoient sur les marches dans les porches d'immeubles.... ou ils apportent fauteuils et canapés sous les fenêtres des habitations...

Il y a peu d'échanges entre la ZAC et le centre historique si ce n'est par le lien vers les écoles.

Diversifier les usages afin d'améliorer les attraits de la place : mobilité, lieu de récréation et de consommation

Quelle utilisation future des locaux qui vont prochainement se libérer sur la ZAC : salle de motricité de l'école sur la place Mansart, Pôle emploi sur quai Louis le Vau, aux services de la collectivité.



Le centre historique

Rues étroites, absence de trottoir, absence de garages et stationnement anarchique...Problèmes d'eaux pluviales. Les rues de la Croix et de la Condamine servent de raccourci pour relier avenue de la Liberté et route de Lodève ainsi que la rue Jules Guesdes...importante circulation aux heures de pointes dans des rues qui n'y sont pas favorables. L'étroitesse ou l'absence des trottoirs rendent les rues dangereuses pour les piétons. Particulièrement sur le trajet entre les deux écoles....

La présence de commerces est un atout essentiel pour la vie d'un quartier, il faut préserver la diversité commerciale et le service de proximité rendu aux habitants. On trouve de plus en plus de locaux vides, qui se délabrent, à vendre.....La conduite d'opérations ambitieuses pour recréer des conditions d'exploitation plus favorables nécessaires au bon fonctionnement des commerces apparaît donc fondamentale.

Proposition de mettre en place une zone de rencontre dans toutes les rues du centre historique: suppression des trottoirs, nouvel enrobé (création véritable circuit eaux pluviales), réorganisation du stationnement, création de plateau surélevé aux intersections, une circulation limitée à 20 ou 10 km /h, réservée aux riverains? Place arrêt minute.

Mettre en valeur du patrimoine :

Projet de mise en façade du réseau électrique (a pris du retard...).

Action ravalement de façade.

Amélioration esthétique des points fixes des containers.

Végétalisation, fleurissement.

Préserver commerces de qualité et de proximité (ou artisans ou professions libérales)



Avenue de Lodève

La situation actuelle : Axe réaménagé de l'avenue Gambetta jusqu'à Géant Casino réaménagée avec les travaux du Tram (deux fois 1 voie ou sens unique, piste cyclable, trottoir bien aménagé) puis de l'esplanade Léo Malet jusqu'à la sortie de la ville. Seul le tronçon de Géant Casino à la CAF n'a pas été refait... (deux fois 2 voies, une zone de bus sur une partie, une voie cyclable non sécurisée, un revêtement abîmé...)

Les travaux d'aménagements prévus en 2014 avec cofinancement de la FEDER ont été stoppés. Ils étaient prévus de l'esplanade à Géant Casino :

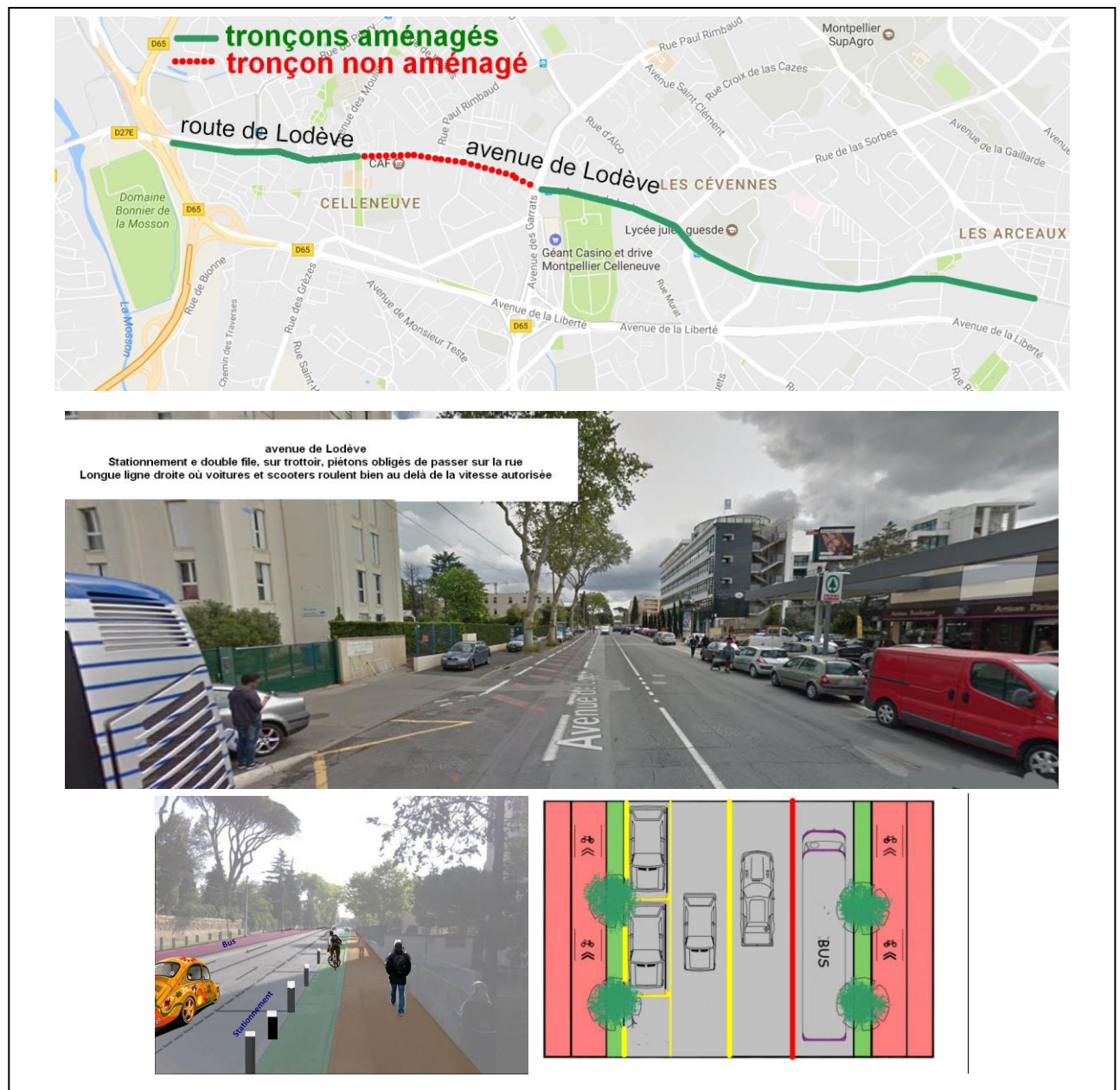
Une voie routière bidirectionnelle

Une bande cyclable bi latérale de part et d'autre de la voie routière.

Une bande de stationnement dans le sens Est Ouest de 2m de large.

Un trottoir de 2m50 de chaque côté afin de permettre le passage des PMR.

Cet aménagement permettrait d'apaiser cette partie de l'avenue de Lodève très roulante et de créer des places de stationnement. La vitesse serait limitée. Enfin l'avenue de Lodève serait uniforme dans la traversée de Celleneuve.



Commission Animations et marché

créer du lien social, favoriser le partenariat

Environ 12 animations organisées chaque année :

Galette des rois, La grande Lessive (exposition éphémère de rue), Carnaval, Fête de la musique, Repas de quartier, Loto, Animations-dégustation sur le marché, concert...

Difficulté de mener des animations sur la ZAC et faible participation de ses habitants à l'exception de La Galette et du Carnaval... Toutes nos animations sauf le Loto sont gratuites (participation libre)...Ce n'est pas une question de tarifs. Information, thème, lieu ?





Marché alimentaire de plein air

Projet défendu par le Comité de quartier auprès de la ville de Montpellier :
création du marché en septembre 2012

Le marché : un **service à la population** (approvisionnement en produits frais, attente forte de la population notamment des seniors. C'est un **lieu de rencontre**, de mixité des populations (les marchés bénéficient d'un fort courant de sympathie, d'une forte notoriété de convivialité et d'achat plaisir, les marchés sont un lieu social où les catégories sociales se côtoient et se retrouvent). C'est un **enjeu économique** (Le jour du marché attire un flux de clientèle qui sans eux ne serait pas venu dans le quartier, complémentaires des commerces sédentaires proches). Une **animation** du quartier (organisation d'animations dégustation par le Comité de quartier)

Comment le développer, le faire mieux connaître, attirer plus de populations des quartiers avoisinants.... Créer un dialogue de qualité entre les différents acteurs (vendeurs, commune, population), en assurer la pérennité et le dynamisme, doper la fréquentation.

Quelques pistes d'actions : communiquer : panneaux d'entrée de ville, signalétique, campagnes de promotion multi-supports ; organiser des animations attractives profiter de la maîtrise municipale de l'organisation du marché.



Commission Communication

1 Site internet :

Un bulletin numérique diffusant toutes les actualités du comité, compte rendu des réunions. (152 abonnés)

Une page « Sortir à Celleneuve » annonce les animations proposées par les associations et structures du quartier : Comité de Quartier de Celleneuve, Association Odette Louise, Chamaré, AND, MPT Marie Curie, Cinéma Nestor Burma, Montpellier accordéon...

Des photos des animations

L'histoire du quartier avec des guides de visite et des photos

2 Journal : biennuel, diffusé gratuitement à 4000 exemplaires, grâce au soutien financier des commerçants du quartier.

3 Affichage des animations dans les commerces et lieux publics du quartier.

Autrefois nous avions un panneau d'affichage fermé, réservé aux associations (sur le mur du cinéma Diagonal)... Un panneau d'affichage sur le marché et sur la place Mansart permettrait de toucher un plus grand nombre. (Demande formulée auprès de la Mairie mais refusée)

